



Tours, le 23 mai 2012,

Communiqué de presse – 23 mai 2012

Collectif Ohé du Bateau

*Collectif pour la reprise participative du Bateau
Ivre de Tours*

En janvier 2011, M. Jean GERMAIN, Maire de Tours, s'engage à préserver le Bateau Ivre, lieu mythique du patrimoine culturel tourangeau par un courrier* (cf : Lettre jointe) adressé au collectif Ohé du Bateau. Un engagement confirmé dans l'édito et dans une brève du Tours Infos n°127 / février 2011.

La SEMIVIT, mandatée par la mairie, se porte acquéreur du lieu et pose ses conditions : un bail commercial 3, 6, 9 assorti d'une période probatoire de deux ans. Elle fixe par ailleurs un loyer annuel équivalent à 8% du montant TTC de l'opération immobilière globale (837 000€).

Cette proposition n'est pas en adéquation avec l'engagement initial des deux parties !

Le 28 mars dernier, Ohé du Bateau rencontrait le cabinet du Maire pour lui présenter le dossier de reprise comprenant :

- les informations sur le projet culturel
- la SCIC "Ohé"
- les budgets prévisionnels
- le projet Économie Sociale et Solidaire
- le projet d'aménagement

Par un courrier du 18 avril 2012 il a été demandé au collectif de répondre à certaines interrogations auxquelles il s'est empressé de répondre.

Malgré les « efforts » consentis par la SEMIVIT de diminuer d'un point le montant du loyer, la proposition est toujours incompatible avec la viabilité du projet.

Dernièrement, lors d'un entretien que le collectif a sollicité auprès du député Jean-Patrick GILLE, celui-ci est resté très optimiste quant au résultat de ces négociations.

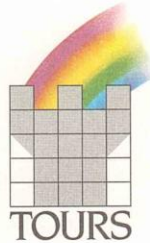
Le 30 mai, le collectif rencontre le cabinet du Maire et la SEMIVIT avec l'objectif de trouver un terrain d'entente et une solution pour le projet du "Nouveau Bato".

Le 25 juin se tiendra une Assemblée Générale de l'association "Ohé Du Bateau" à 18h30 salle Thélème, université François Rabelais, rue des tanneurs.

Plus que jamais, le collectif garde la barre de ses fondamentaux et reste en vigilance orange !

Collectif ohé du bateau

Ci-joint lettre de Monsieur le Maire de Tours du 17 janvier 2011.



Tours, le 17 janvier 2011

LE MAIRE

FL/OR

Collectif Ohé du Bateau
146 rue Edouard Vaillant
37000 Tours

Messieurs,

Je prolonge et je vous confirme, par la présente, les termes du long entretien que nous avons eu le 13 de ce mois, et cela à propos des actions conduites par le collectif "Ohé du Bateau" pour sauver le "Bateau Ivre" et lui conserver la vocation et la destination de salle culturelle de la ville de Tours et de son agglomération qui a toujours été la sienne jusqu'alors.

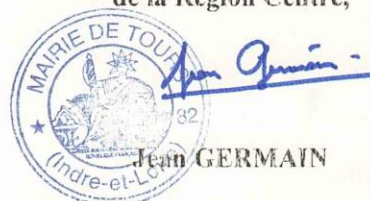
Il me semble important que la ville ou un organisme qui lui est lié puisse acquérir ce lieu (pour un montant de 600.000 € pour le vendeur) et, une fois cette acquisition effective, par un bail d'un faible montant et pour une durée de 6 ans, charge le collectif "Ohé du Bateau" que vous animez, dans un cadre juridique et selon des modalités qui restent à fixer, de faire son affaire de la restructuration du "Bateau Ivre" et de la définition en cette enceinte d'un programme d'animation et de diffusion culturelle.

Ce montage me paraît concilier, dans un même mouvement, la sécurité juridique et financière que requiert l'achat du "Bateau Ivre" et la pérennité de la vocation culturelle de cette salle mythique du paysage tourangeau.

Je vous souhaite une bonne réception de la présente lettre tout en vous assurant d'un suivi attentif de votre projet.

Recevez, Messieurs, l'expression de ma considération dévouée *J. Germain*.

Le Maire,
Premier Vice-Président
de la Région Centre,



Jean GERMAIN